



Super Macron passe en force !



COMPTES 2014

Les comptes 2014 définitifs du CE ont été présentés en séance par le cabinet comptable SEMAPHORE.

Les élu-es, à l'unanimité ont approuvé ces comptes.

Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter les élu-es et/ou militant-es SUD.

BOUTIQUES CHARTRES

Le boniment nous assène souvent des slogans qui, à défaut d'être pertinents, sont martelés si fort qu'ils font oublier souvent l'essentiel.

La stratégie commerciale nationale est aujourd'hui encore redéclinée sur une agglomération : Chartres.

Mme Baste (directrice de l'AD) est venue présenter son dossier avec le slogan : « 3 en 2 ! ». Et effectivement le slogan fait oublier l'essentiel, d'ailleurs cela fait aussi oublier les éléments du dossier que l'on présente.

Une politique à géométrie variable qui recentre sur les cœurs de ville ici et qui déserte Cherbourg peut de temps avant. Bref une navigation à vue frappée de myopie ou presbytie selon l'époque de l'année.

Pour les salariés c'est encore le sacrifice de l'emploi dans une boutique comme celle de Lucé, c'est subir la politique de réduction des

coûts et la désertification des points de ventes propriétaires au profit de l'enseigne GDT (filiale à 100% d'Orange) qui rémunère ses travailleurs sur des bases plus faibles en leur imposant une politique de mobilité sans nom. Alors effectivement le tableau de cet énième PSD est noir pour le CE DONC.

Mais à SUD nous savons que ce qui coûtera aux salariés de la plaque de Chartres sera compensé par les gains reversés aux actionnaires.

Là pas de slogan mais c'est pourtant par là qu'Orange nous emmène depuis 2011.

VIE DU CE

SUD, deuxième organisation syndicale de la DO Normandie Centre, est présente au bureau du CE (trésorier) et préside les commissions HSCT et Logement.

Après l'échec des discussions collectives et afin de sortir de la situation d'une commission ASC sans présidence, à notre initiative nous avons établi avec la CGT une base commune de travail (voir au verso), qui permettra de relancer ensemble les Activités Sociales et Culturelles de façon efficace.

Cela permettra aussi de se recentrer sur la lutte contre la politique destructrice d'emploi de l'entreprise qui dégrade les conditions de travail des salarié-es.

Nous prendrons toute notre part dans la commission ASC dans un esprit de responsabilité et d'investissement.

La CGT assurera la présidence de cette commission dont les membres seront :

Benoit Debryne (président), Pascal Léveillé et Gilles Cedrone (CGT)

Annie Multon, Yannick Veschambes et Jean-Claude Planchin (SUD)

Marie-Christine Pouradier et Maryse Le Martin (FO)

CFDT et CFE-CGC diront plus tard s'ils participent à la commission ASC.

Programme ASC:

Guichet sport et culture : poursuite de l'activité et ouverture aux prestataires du privé.

Billetterie : maintien de la prestation. Mise en place d'une billetterie locale à destination des cinémas indépendants et d'art et essais.

Jury du livre enfants et festivals du livre jeunesse : participation aux festivals de Rouen et Beaugency voire à d'autres.

Soirées festives : remise en place de l'activité en centralisant plus les spectacles (4 à 6 villes), en privilégiant les spectacles à orientation sociale et solidaire et avec un apéritif dînatoire.

Aide aux associations : mise en place de conventions pour 2015, sur la base de 2014, discussion avec les associations pour leur donner la possibilité de devenir prestataires du CE dès 2016.

Allocation scolarité : maintien de la prestation.

Chèques lire et multimédia : 30€ + 30€ et possibilité du chèque culture à la place.

Evènements heureux : maintien et revalorisation possible de la prestation.

Noël adultes : maintien de la prestation en l'état, pas d'introduction de chèques cadeau.

Noël enfants : maintien du jouet pour les plus jeunes et du chèque pour les ados.

Spectacles : maintien des spectacles avec les prestataires actuels, recherche d'une salle moins couteuse sur Caen, participation au Noël solidaire en direction du Secours Populaire Français et extension de ce Noël solidaires aux autres régions de la DO et étude pour d'autres destinataires solidaires.



Vacances adultes:

Favoriser le tourisme social et solidaire.

Maintien des 20% d'abattement sur les prix de ces prestataires et extension au remboursement sur facture pour ces mêmes prestataires.

Maintien et extension des conventions permettant le tiers payant.

Maintien du remboursement sur facture.

Revalorisation de l'abondement dans la grille d'aide des chèques vacances.

Mise en place de voyages et courts séjours en favorisant le tourisme social et solidaire.

Achat de linéaires et/ou investissement dans le patrimoine associatif.

Plafond vacances adultes en fonction du nombre de personnes partant.

Redistribution du reliquat (Chèques Vacances et/ou Chèques Cadhoc, selon QF ou coups de cœur) sans entamer la réserve de trésorerie.

Elu(e)s SUD

Titulaires : Yannick Le Morvan (Trésorier), Laurent Le Deunf, Jean-Pierre Sauvegrain, Jean-Claude Planchin

Suppléants : Jean Caillard, Sylvain Boulant, Denis Allix, Yannick Veschambes

Représentant Syndical : Nicolas Savaton

Sud BN 0231942600 sudptt14@wanadoo.fr Sud 36-37 0247851111 sudptt.36-37@wanadoo.fr

Sud HN 0235632020 sudptt.hn@orange.fr Sud Loiret 0238837239 sudloiret@wanadoo.fr